

Le brevet militaire de parachutiste (BMP) est officiellement créé le 1^{er} juin 1946. Il marque l'aboutissement de l'organisation des troupes aéroportées françaises après la Seconde Guerre mondiale, période durant laquelle de nombreux parachutistes français avaient été formés à l'étranger (Royaume-Uni, États-Unis, Pologne) et avaient reçu divers brevets selon les armées alliées ou les Forces Françaises Libres.

Avant cette date, il existait déjà des insignes et brevets spécifiques :

- Dès 1937, un insigne en tissu est adopté pour les moniteurs parachutistes de l'infanterie de l'air.
- En 1938, le « *brevet militaire de parachutiste de l'infanterie de l'air* » est créé.
- Pendant la guerre, les parachutistes français reçoivent des brevets des forces alliées et des forces françaises libres.

La création du BMP en 1946 permet d'unifier la reconnaissance de la qualification parachutiste au sein des forces françaises, avec un insigne réglementaire et une procédure de formation standardisée.

Le stage dure 2 semaines. La première semaine est consacrée à l'instruction au sol menée par des moniteurs à l'École des troupes aéroportées de Pau.

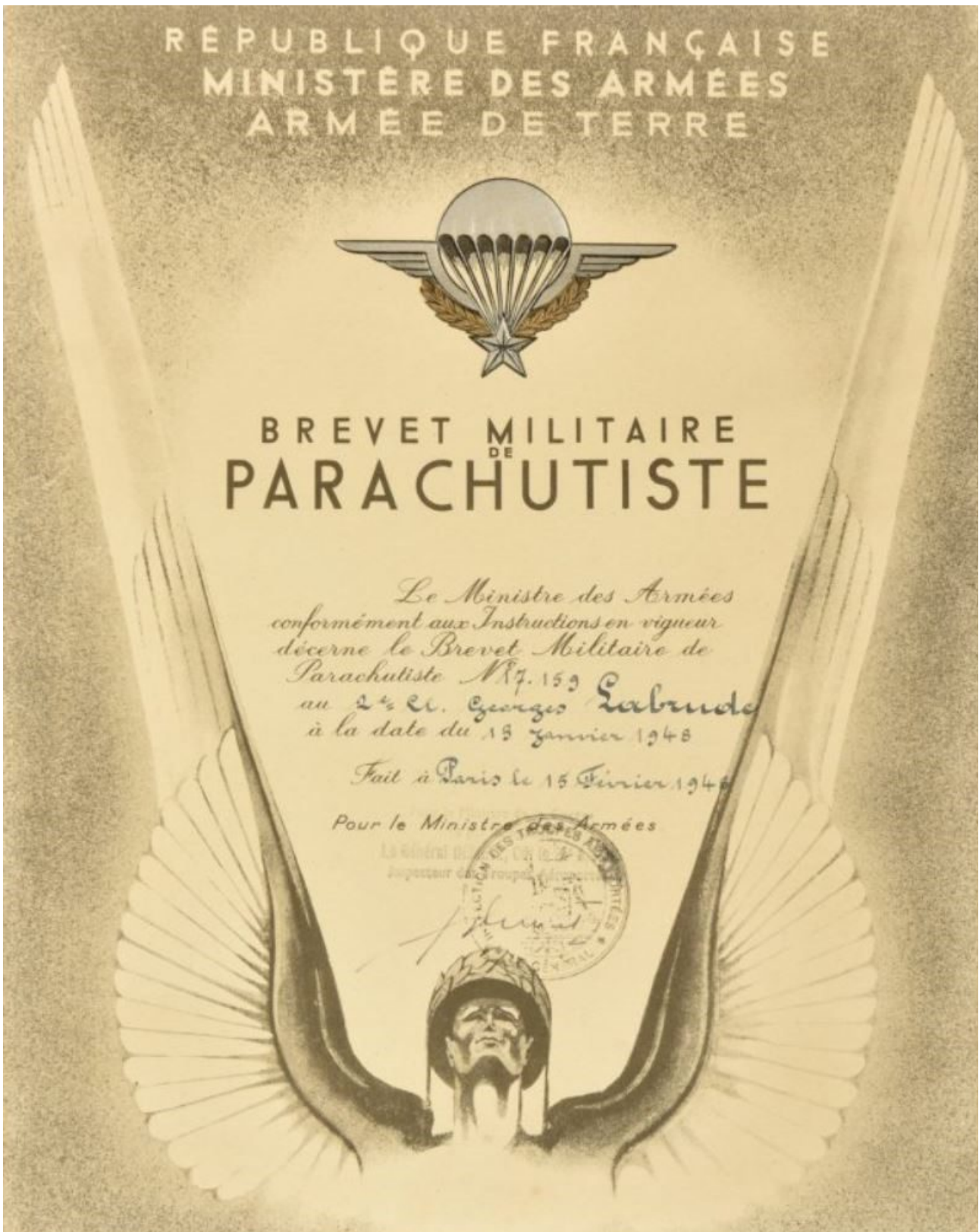
Au cours de la deuxième semaine, six sauts à ouverture automatique, dits « SOA », sont effectués :

- 4 de jour, dont l'un avec ouverture du parachute de secours, dit « *ventral* » ;
- 2 sauts techniques, généralement répartis comme suit (1 de nuit sans équipements et 1 de jour avec l'ensemble de parachutage individuel).

Cependant, sur décision du commandement, il est possible d'être breveté avec seulement 5 sauts, dont un technique. Les titulaires d'un brevet prémilitaire n'effectuaient que 3 sauts complémentaires de leur brevet PMP, 1 de nuit, 1 avec gaine d'armement et 1 avec ouverture du ventral, soit un total de 7 sauts pour leur brevet parachutiste militaire.

Depuis sa création, plus de 705 000 parachutistes ont été brevetés à l'École des troupes aéroportées de Pau.

1er juin 1946 : création du brevet militaire de parachutiste (BMP) / 1er
juin 1947 : création de l'École des troupes aéroportées (ETAP)



1er juin 1946 : création du brevet militaire de parachutiste (BMP) / 1er
juin 1947 : création de l'École des troupes aéroportées (ETAP)

Le 1^{er} juin 1947, l'École des troupes aéroportées (ETAP) voit le jour, et s'installe en novembre 1953 au camp d'Astra. En plus de sa mission de formation, elle assure le soutien logistique des théâtres d'opérations et en 1953 elle prend le nom de Base Ecole des Troupes Aéroportées (BETAP). Dix ans plus tard, en 1963, la BETAP reprend à nouveau l'appellation d'École des troupes aéroportées (ETAP) et se voit confier uniquement la formation des parachutistes militaires des trois armées et de la gendarmerie.



L'École
des troupes aéroportées trouve son origine à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Elle est
l'aboutissement des différentes réorganisations des troupes aéroportées sur le territoire

français. En avril 1945, de l'École de parachutistes est créé à Lannion. Cette école dépend de l'armée de l'Air mais est chargée de former les parachutistes des trois armées (terre-air-mer). Par la suite, le 1^{er} octobre 1945, le COITAP (centre d'organisation et d'instruction des troupes aéroportées) est formellement créé à Mont-de-Marsan, sous les ordres du Général BONJOUR de la 24e DAP.

Cette installation sera de courte durée : en février 1946 l'école de parachutistes est déplacée à Pau-Idron, donnant lieu au CETAP (centre école des troupes aéroportées) le 16 avril 1946, à la suite de sa dissolution. Le 1er juin 1947, le CETAP devient l'ETAP (École des troupes aéroportées). Cette école dispense à la fois l'instruction parachutiste et l'instruction tactique orientée vers le combat « choc ». Le 1^{er} octobre 1953, L'ETAP reçoit en plus de sa mission d'école un rôle de base opérationnelle, qu'elle perdra 10 ans plus tard, et devient ainsi la BETAP (base-école des troupes aéroportées) aux ordres du colonel EDEL ; elle s'installe au camp d'Astra au nord de Pau. Le 1^{er} octobre 1963, la BETAP revient une BOMAP (base opérationnelle mobile aéroportée) et retrouve son appellation d'ETAP sous les ordres du colonel LE BORGNE.



Suivez notre rubrique dédiée aux parachutistes

« Quel prince aurait les moyens de protéger son pays avec des troupes pour le défendre, alors que 10 000 hommes descendant des nuages pourraient, en beaucoup d'endroits, provoquer



1er juin 1946 : création du brevet militaire de parachutiste (BMP) / 1er
juin 1947 : création de l'École des troupes aéroportées (ETAP)

*des dommages considérables avant qu'une force suffisante puisse être rassemblée pour les
repousser. » Benjamin FRANKLIN (1784)*

[GO !](#)